

L'Association Sport et Loisirs de CERISE en partenariat avec SOBHI SPORT Alençon et DECATHLON Arçonnay et avec le soutien de la commune de CERISE, organise sa **deuxième édition** de course à pied « **La CERISEENNE** » sur un parcours de **11km**.

Elle se déroulera le :

**Dimanche 26 FEVRIER 2017 avec un départ à 10h30**

Une course pédestre ouverte à tout le monde, avec **un parcours** privilégiant le coté 'Nature' et 'Patrimoine' au travers des chemins et rues de Cerisé...

Un **classement scratch** toutes catégories, hommes et femmes à l'arrivée.

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

A déposer au magasin **SOBHI SPORT** à Alençon ou à retourner avant le **Mercredi 22 Février 2017** par voie postale à : P. SAUVEGRAIN 6, rue Moulin de Reine 61000 CERISE  
[ Possibilité d'inscription en ligne sur le site : **Klikego** ]

Voir Informations sur le site Internet : <http://laceriseenne.over-blog.com/>

Nom : ..... Prénom.....

Adresse : .....

Ville : ..... CP : .....

Date de naissance : ..... Sexe : H ou F

Courriel : .....@.....

N° tél : .....

N° tél à appeler en cas d'urgence : .....

Réservé à  
l'organisation

Dossard

Joindre la **copie d'une licence sportive** (art.4) en cours de validité à la date de la compétition ou **un certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.

N° de licence : ..... Club : .....

Droit à l'image : les concurrents autorisent expressément les organisateurs de la 'Cerisienne' à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître. Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de CERISE, 'La Cerisienne' joint à ce bulletin et déclare que tous les renseignements que je fournis sont exacts.

**Le circuit n'est pas praticable par les Handisports.**

Date : .....

Signature :

Inscription : **7€**

La veille à Décathlon et le jour de la course à Cerisé (**dernier délai à 9h45**) : **10€**

Chèque à l'ordre de : **ASL Cerisé 'Section Course'**

## REGLEMENT

**Art.1** L'ASL organise le **Dimanche 26 Février 2017** la 2<sup>e</sup> édition de la course pédestre « La CERISEENNE » sur Cerisé dans l'Orne sur une distance de 11Km.

**Art.2** Le parcours comportant 2 boucles de 3,6 km et 1 autre de 3,8 km, se déroule dans les rues et chemins de CERISE. Les participants s'engagent à accomplir la totalité du parcours sous peine de disqualification.

**Art.3** La course de Cerisé est ouverte exclusivement aux femmes et hommes qui sont nés avant 1998 sauf pour les cadets et juniors (nés avant 2000) avec autorisation parentale signée des parents.

**Art.4-1** Les athlètes fourniront la **copie papier** d'une licence parmi les suivantes, seules recevables : une licence athlé compétition, une licence athlé santé loisir option running ou un pass-running délivré(e) par la FFA; une licence délivrée par la FSCF, la FSGT option course à pied en compétition; une licence délivrée par les FFT, FFCO ou FFPM en cours de validité (année 2016-2017).

**Art. 4-2** Pour les autres participants, ils devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 26 Février 2017 ou sa photocopie.

**Art.5** Les engagements sont de 7 €, majorés de 3 € la veille à Décathlon et le jour de la course.

**Art.6** Le départ et l'arrivée seront au même endroit.

**Art.7** Le départ fixé à 10h30 sera donné devant la Mairie (voir plan).

**Art.8** Les engagements seront pris au plus tard à 9h45 le jour de la course à la salle des POMMIERS (voir plan)

**Art.9** Des vestiaires et sanitaires seront à disposition à la salle des POMMIERS.

**Art.10** Un ravitaillement en eau sera proposé à chaque tour.

**Art.11** Une assistance médicale sera assurée conformément à l'arrêté préfectoral qui autorise cette compétition.

**Art.12** L'équipe organisatrice est couverte par une assurance responsabilité civile auprès de l'ASL.

**Art.13** Un classement scratch toutes catégories, hommes et femmes, dans l'ordre d'arrivée sera établi.

**Art.14** Des récompenses seront attribuées aux 5 premiers arrivants hommes et 5 premières femmes. Des récompenses seront aussi attribuées aux 3 premiers Ceriséen et 3 premières Cerisienne.

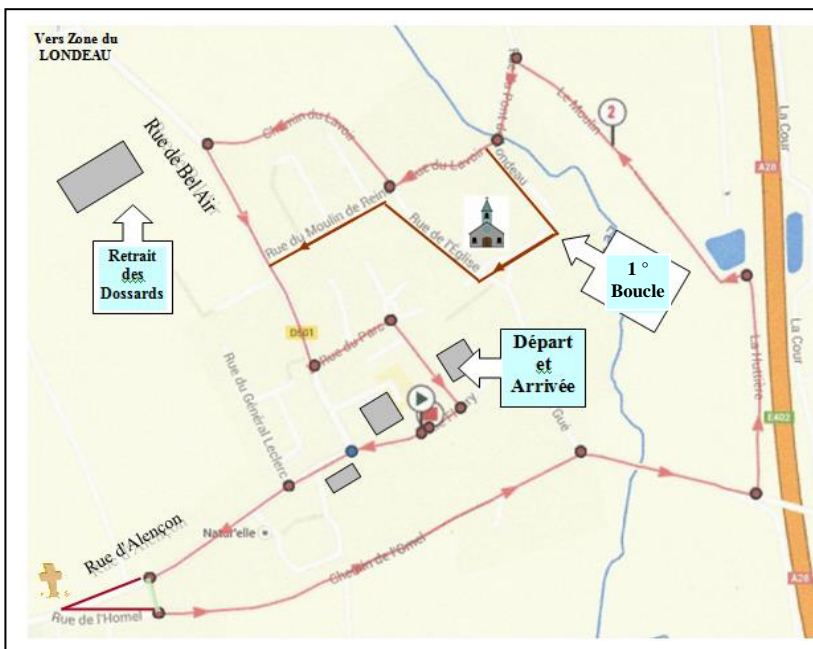
**Art.15** Des lots seront remis par tirage au sort des dossards aux coureurs présents.

**Art.16** La remise des récompenses aura lieu à la salle des Pommiers vers 12h00.

**Art.17** Droit à l'image : du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

**Art.18** Le circuit n'est pas praticable par les Handisports

**Art.19** Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.



## RETRAIT des DOSSARDS

- le Samedi chez **DECATHLON** à Arçonnay entre 10h et 19h

- le Dimanche le jour de la course à la **Salle des POMMIERS** de Cerisé à partir de 8h30.

Le parcours se déroulera sur 3 boucles :  
Une 1<sup>ère</sup> boucle de 3,8km  
et  
2 boucles de 3,6 km



Dimanche 26 Février 2017

Course de 11 km à Cerisé

Départ à 10h30

<http://laceriseenne.over-blog.com/>



Pour tout renseignement

Patrick Sauvegrain

06 74 42 15 84

[Patrick.sauvegrain2008@orange.fr](mailto:Patrick.sauvegrain2008@orange.fr)

Pascal Berthomé

06 28 26 48 81

[Pascal.berthome@neuf.fr](mailto:Pascal.berthome@neuf.fr)



Epreuve Allure Libre de 5 km

NOUVEAUTE

Départ à 9h00

Inscription sur place : 3€

Dons reversés à 'Avenir de Jules' pour l'aider à combattre sa maladie de Lyme !